

Arrêté n° RH260626A226 du 26 juin 2026
Objet : Tableau annuel d'avancement de grade
au titre de l'année 2026

Le Président de la Communauté de Communes du Pays Fléchois,
Vu le Code général de la Fonction publique, notamment les articles L 216-2, L 522-4 et L 522-23 à L 522-31,
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
Vu la situation des fonctionnaires territoriaux considérés,
Vu les lignes directrices de gestion des ressources humaines établies lors du Comité technique du 17 mars 2021,
Considérant que 50 agents sont éligibles s'ils remplissent les conditions nécessaires pour éventuellement bénéficier d'un avancement de grade en 2026, dont 30 femmes et 20 hommes,

A R R E T E

Art. 1^{er} – Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 est établi comme suit pour 9 femmes et 5 hommes :

NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	GRADE D'AVANCEMENT
<u>Filière administrative</u>		
BOURDAIS Katia	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe
DAVID Typhaine	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe
GUITTER Joanna	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe
PLARD Marie	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe
<u>Filière technique</u>		
LAUTOUR Sandrine	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe
BILLARD Frédérique	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe
BEATRIX Anthony	Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique principal de 1ère classe
PANCHEVRE Stanislas	Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique principal de 1ère classe
LEBERT Simon	Ingénieur	Ingénieur Principal

<u>Filière sociale</u>		
CARE Elodie	Agent social	Agent social principal de 2 ^{ème} classe
JUBAULT Marine	Agent social	Agent social principal de 2 ^{ème} classe
BLOSSIER Mylène	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	Agent social principal de 1 ^{ère} classe
<u>Filière animation</u>		
JUNAY Jérémie	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe
FORGEARD Cédric	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	Animateur principal de 1 ^{ère} classe

Art. 2. – Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de la Sarthe qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du Code Général de la Fonction Publique.

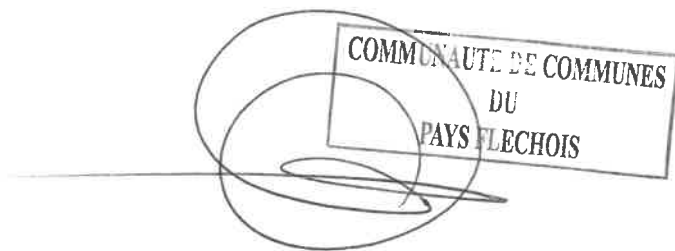
Art. 3. – Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes – 6, allée de l'Île Gloriette – 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à La Flèche, le 26 juin 2026

Le Président,

Romain LEMOIGNE



Publié le 24/07/2026